

**ARRÊTÉ PORTANT CREATION DE LA LISTE
D'APTITUDE AU GRADE D'ASSISTANT DE
CONSERVATION DU PATRIMOINE
ET DES BIBLIOTHÈQUES**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais,

Vu le code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

Vu le décret n° 2011-1882 du 4 décembre 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-594 du 12 mai 2016 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le procès-verbal de délibération du jury d'admission du 4 novembre 2025 portant liste nominative des candidats admis aux concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

A R R È T E

Article 1^{er} : la liste d'aptitude au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques comporte les lauréats de la session 2025.

Article 2 : la liste nominative, dressée par ordre alphabétique et par spécialité, est arrêtée à la liste ci-jointe en annexe et comporte 55 noms.

Article 3 : Monsieur le Directeur du Centre de Gestion du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion du Pas-de-Calais.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département du Pas-de-Calais.

Article 4 : Monsieur le Président du Centre de Gestion du Pas-de-Calais certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à BRUAY-LA-BUISSIERE, le 14 novembre 2025

Le Président,

M. René HOCQ

LISTE D'APTITUDE

CONCOURS D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES

DATE D'EFFET AU 14 NOVEMBRE 2025

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le



ID : 062-286200027-20251114-2025_LA18_AR-AR

SPECIALITE : BIBLIOTHEQUE

AMOROS	Jean
BASQUIN	Pauline
BELORGEOT	Mélie
BLASCO	Lola
BLOMME	Dany
BOUE	Aline
BOUQUET	Camille
BOURGEOIS	Marie
BROYEZ	Kimberley
BRUNETAUD	Camille
CANTOT	Florence
CATENNE	Pauline
DARRY	Maureen
DESCHEMAKER	Elodie
DESURMONT	Manon
DUCROCQ	Nina
FILLIERE	Romain
GAUDIN	Jordan
GERARD	Thomas
LEBAS	Isabelle
LECADET	Roxane
LECONTE	Camille
LECOUTRE	Audrey
LEROY	Bertrand
MAHÉ	Iris
MERVILLE	Sandrine
MOLLET	France
NEF	Séverine
PAUTROT	Isabelle
PESCIAIOLI	Flavia
PLET	Aurélien
SCHOORENS	Hélène
SUYWENS	Olivier
VASSEUR	Blanche

SPECIALITE : MUSEE

BERRENGER	Romy
BOUILLET	Geoffrey
CARIN	Violette
DELVALLE	Julie
DEMOUSTIER	Elodie
DOMINGUEZ	Manuela
GONDOUNIN	Mathilda
HAEGELIN	Lou
LABBE	Marion
LEMEL	Faustine
LEMOINE	Juliette
MULOT	Anaëlle
PAIN	Harmony
RENAUX	Florine
VERDEIL	Noémie
VINCENT	Perla
ZANELLI	Hélène

SPECIALITE : ARCHIVES

BRIENNE	Gauthier
CARDON	Justine
MICHAU	Elisabeth
TARTART	Noé

Nombre de lauréats inscrits sur la liste d'aptitude : 55